



Programme de Formation

Annnonce du dommage associé aux soins

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout public

Objectifs pédagogiques

- ◆ Enrichir les connaissances de chacun sur les droits des patients et l'obligation de transparence
- ◆ Répondre aux besoins du patient et de son entourage
- ◆ Mesurer les enjeux de l'information du patient (ou de ses proches) pour les établissements, les professionnels et les patients
- ◆ Maîtriser la procédure d'annonce et positionner les acteurs

Description

Reconnaître le dommage

- ◆ Considérer la gravité du dommage selon le point de vue du patient
- ◆ Complication, aléa thérapeutique, dommage dû à une erreur voire à une faute : quelles conséquences ?
- ◆ Qui peut reconnaître un dommage ?
- ◆ Qui prévient-on de l'occurrence du dommage

Le recueil des faits

- ◆ Qui recueille les faits ?
- ◆ Comment ? faits objectifs, absence de jugement de valeur...
- ◆ Sous quelle forme ? rapport avec d'autres documents tels que rapport circonstancié ou rapport d'accident...
- ◆ A qui transmet-on ce recueil ?

L'analyse des faits

- ◆ Qui ?
- ◆ Choix de la méthode
- ◆ Utilisation des résultats pour l'annonce du dommage :
 - Pour la gestion des risques
 - Pour la gestion des émotions de l'équipe concernée

Préparer l'annonce

- ◆ Qui fera l'annonce ? et en présence de qui ?
- ◆ Dans quel délai prévoit-on de recevoir le patient et/ou son entourage ?
- ◆ Quel contenu ?
- ◆ Connaissance et prise en compte des besoins spécifiques du patient
- ◆ Distinction entre information et reconnaissance de responsabilité

Réaliser l'annonce

- ◆ Conditions d'accueil
- ◆ Respecter chacun par une écoute active, faire preuve d'empathie
- ◆ Identifier les erreurs de communication à éviter
- ◆ Expliquer les causes connues du dommage et ce que l'on propose de faire pour le soigner et l'accompagner
- ◆ Proposer un suivi à distance
- ◆ Faire part des actions d'amélioration entreprises
- ◆ Tracer la teneur de l'entretien avec le patient

Suivre l'annonce

- ◆ Prévoir des rendez-vous de suivi avec le patient
- ◆ Faire part des actions d'amélioration décidées et appliquées
- ◆ Assurer le retour d'information aux professionnels concernés pour éviter maladresses et embarras
- ◆ Assurer l'accompagnement psychologique et professionnel des personnes impliquées et concernées par cet événement



Prérequis

Pas de prérequis



Modalités pédagogiques

Un modèle pédagogique interactionnel

- ◆ Apprenant actif
- ◆ Appropriation et construction collective des savoirs
- ◆ Réflexivité
- ◆ Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- ◆ Travail en groupe et sous-groupes, ateliers



Moyens et supports pédagogiques

Des supports et moyens centrés sur le professionnel

- ◆ PDF ou Power Point de présentation
- ◆ Supports illustratifs : vidéos, podcast, documents...
- ◆ Cas pratiques, études de cas et exercices en groupe
- ◆ Cas de jurisprudence illustrant ces différentes notions
- ◆ Retour d'expérience sur les méthodes d'analyse utilisées dans l'établissement
- ◆ Bibliographie et jurisprudence
- ◆ Questionnaires en ligne
- ◆ Livret pédagogique
- ◆ Plateforme LMS le cas échéant



Modalités d'évaluation et de suivi

Des modalités d'évaluation adaptées

- ◆ Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- ◆ Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- ◆ Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- ◆ Questionnaire de satisfaction des participants

Un suivi personnalisé

- ◆ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ◆ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement



Informations sur l'accessibilité

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : www.agefiph.fr